

# Charte rédactionnelle

## no dogs # 10

Mot-thème: **Boum !**

### Intro

**Boum ! (boom !)** Parce que c'est le dixième numéro de No Dogs et qu'on ne pouvait se contenter d'un simple **Pschttt !** sur une dizaine de bougies et que ce numéro sera explosif ou ne sera pas.

Boum ! Boum ! Boum ! c'est le bruit des basses quand la musique est poussée à son maximum, c'est la fête, c'est une explosion de joie, une catharsis aussi pour exulter enfin sans retenue.

Le baby/papy-boom, quand la société fait boom, la théorie du big bang boom et padaboom, la crise et puis finalement le boom économique, des hauts, des bas, du trop, du pas assez, que reste-t-il après l'explosion ? Est-ce qu'il faut toujours tout casser pour tout re-créeer ? Un boom comme un paroxysme après lequel tout explose, pour alors tout recommencer... Ou pas ?

### Au programme

Un dossier thématique ? Idées en vrac :

- Quelque chose à développer autour de l'idée de Naomi Klein dans son bouquin La théorie du schock (comme quoi le capitalisme se nourrit des crises, qui lui permettent de créer des phases de boom économique justement, avec toutes les conséquences que ça peut avoir évidemment...)

- Une « histoire » de la musique avec un angle qui permettent de rassembler boum boum boum de John Lee Hooker, avec Quand notre cœur fait boum de Charles Trenet + plein d'autres (et pourquoi pas la BO de la Boum... Dreams are my reality !)

Et des rubriques ouvertes à proposition, traitant la thématique par différents prismes:

- Expression libre textuelle/photographique/graphique/visuelle (BD ou Illustration): 9 pages
- Société: 2 pages
- Musique/Théâtre/ Cinéma/ Littérature/ Structure Culturelle: 3 pages
- Métiers (découverte d'un métier ou d'une activité insolite): 1 page

La place consacrée à chaque rubrique peut être ré-évaluée en fonction des propositions reçues.

### Dead-line !!!

Propositions à envoyer avant le 20 mars 2011.



Adresse de réception: [redaction.nodogs@gmail.com](mailto:redaction.nodogs@gmail.com)

Préciser en objet du mail: « Proposition pour la rubrique... »